

→ Ce qui a changé

UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE TOUS LES USAGERS VULNÉRABLES (piétons, vélos, cyclos, motos)

NOTICE DU DÉCRET :

Dans le prolongement des mesures du décret du 30 juillet 2008 visant à favoriser la coexistence des différents usagers de la rue (démarche «code de la rue»).

Ce décret du 12/11/2010 introduit dans le Code de la route :

- des dispositions relatives à la traversée des chaussées par les piétons
- encadre la circulation de certains usagers sur les trottoirs
- facilite la mise en place par les collectivités locales du «tourne-à-droite» aux feux tricolores pour les cyclistes (aux carrefours signalés par un panneau lorsque le feu est rouge)

Enfin, deux mesures décidées par le Comité interministériel de la sécurité routière du 18 février 2010 sont introduites :

- formation de 7 heures pour les détenteurs de permis B souhaitant conduire une motocyclette légère ou un véhicule à trois roues de plus de 50 cm³ lorsqu'ils n'ont pas déjà suivi une formation de 3 heures ou n'ont pas assuré un tel véhicule durant une certaine période
- instauration de sanctions pour conduite d'un véhicule débridé.

→ Renseignements pratiques

**Votre contact à la Préfecture de la Savoie
04 79 71 72 89**

Pour obtenir des renseignements en matière de sécurité routière des sites internet sont à votre disposition :

www.msr-savoie.fr
www.savoie.pref.gouv.fr
www.bison-fute.equipement.gouv.fr
<http://www.securiteroutiere.gouv.fr/>



CYCLISTES :

Un nombre croissant d'usagers de la route utilisent le vélo pour les déplacements quotidiens. En saison hivernale les trajets du matin et du soir se déroulent de nuit ou par faible visibilité : Fort et de constater qu'une part importante des cyclistes ignorent les dispositifs d'éclairage pourtant obligatoires et portent des vêtements qui ne favorisent pas leur vision.

Faux ami, l'éclairage urbain est trompeur, il permet de voir mais ne suffit pas à être vu !

Rappel sur les équipements obligatoires :

- avertisseur sonore
- feu et catadioptré rouge (arrière)
- feu jaune ou blanc et catadioptré blanc (avant)
- catadioptré de roue orange (avant et arrière)
- freins avant et arrière
- gilet rétro réfléchissant (de nuit hors agglomération et par faible visibilité)
- casque fortement recommandé

Crédits photos : B. Maréchal - Fotolia - Conception graphique : gomm / Valérie Cachat 04 79 75 00 62 - Impression : Couleurs montagne



Observatoire départemental de **sécurité routière** de la Savoie

Accidentalité 2010

Editorial

Élaborée par la préfecture de la Savoie, cette plaquette fait le point de la situation de la Savoie en matière d'insécurité routière. L'objectif est de connaître pour agir, en particulier pour privilégier et valoriser les attitudes responsables.

L'analyse de l'accidentalité est établie sur les données consolidées de 2010, afin d'évaluer les politiques de sécurité routière sur le long terme. Ainsi en 2010 le nombre d'accidents est en légère baisse alors que le nombre de tués est en hausse atteignant 31 alors qu'il n'en était dénombrés que 22 en 2009. Les usagers vulnérables ont été impliqués dans 10 accidents mortels contribuant à une part encore trop importante de la mortalité sur les routes savoyardes. Bien que les motocyclistes ne représentent que 1,2 % du trafic routier, ils sont impliqués dans 18 % des accidents.

Des actions de prévention et sensibilisation à la sécurité routière ont été menées en 2010 en particulier en direction des motards, dont l'opération «Col-cool» qui consiste à faire prendre conscience de la vulnérabilité des 2 roues motorisées sur des itinéraires emblématiques des grands cols de Savoie. Les jeunes constituent un public toujours sensible, ils sont destinataires de nombreuses actions menées, notamment avec les partenaires comme les clubs sportifs, le milieu scolaire et associatif.

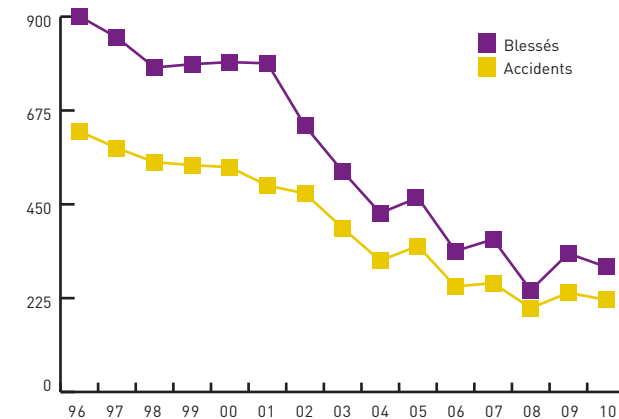
Ce document met ainsi en perspective l'ensemble des données statistiques qui permettent d'évaluer et éventuellement adapter le programme départemental de la sécurité routière conduit par l'Etat dans le département en relation étroite avec les collectivités locales, les services publics, les entreprises et les associations concernées.

Edition 2011

Données générales : évolution de 1996 à 2010 (Savoie)

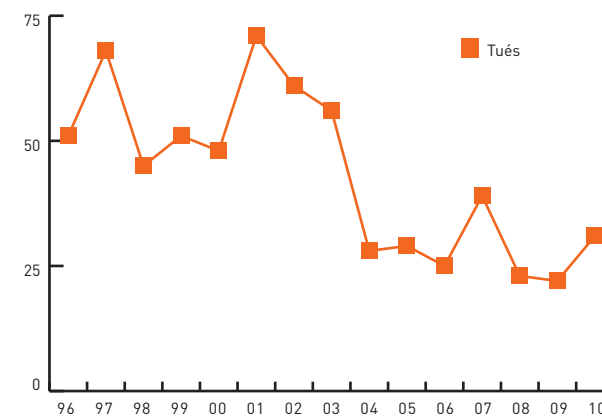
→ Combien ?

Accidents corporels et blessés de 1996 à 2010 en Savoie



→ le nombre d'accidents qui avait légèrement augmenté en 2009 a légèrement baissé en 2010 (-7%) et le nombre de blessés est passé de 332 à 300 blessés (-10%).

Evolution des Tués de 1996 à 2010 en Savoie



→ **Tués** : le nombre des tués en 2010 a augmenté sensiblement par rapport à 2009. Cependant il faut relativiser car cette courbe est basée sur de petits chiffres.

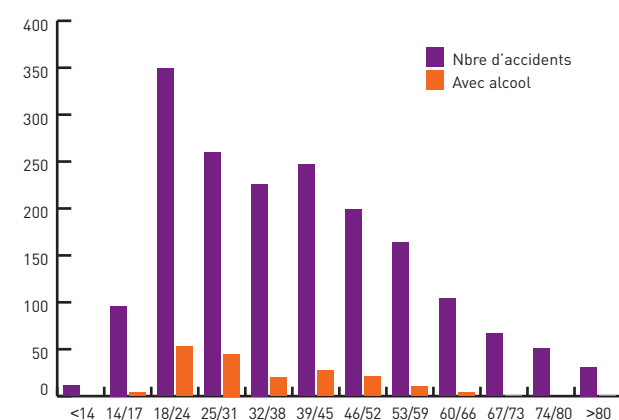
→ Où ?

En Savoie, les autoroutes les voies de circulation les plus sûres ce qui est également constaté sur le plan national.

→ Qui ?

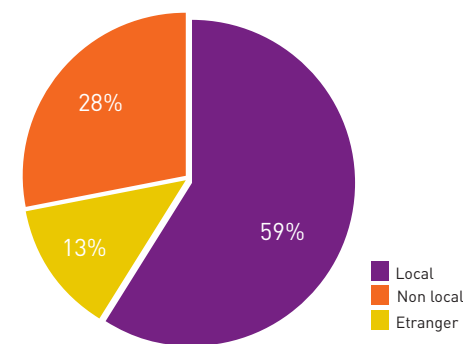
Une inégalité des usagers face aux risques des accidents

Répartition des accidents par âge du conducteur sur la période 2006 à 2010 en Savoie :

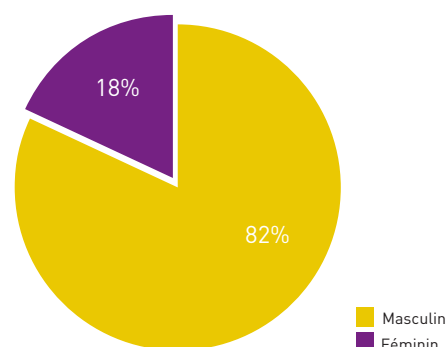


→ **En fonction de l'âge du conducteur** : comme les années précédentes le risque routier concernant les jeunes restent encore élevés, la baisse des accidents de la tranche d'âges 18-24 ans par rapport à 2009 est significative (-40 accidents) et l'alcool est présent dans 16% des accidents.

→ **Les locaux ou les usagers de passage ?** L'habitude des trajets journaliers de proximité contribue à faire baisser notre vigilance.

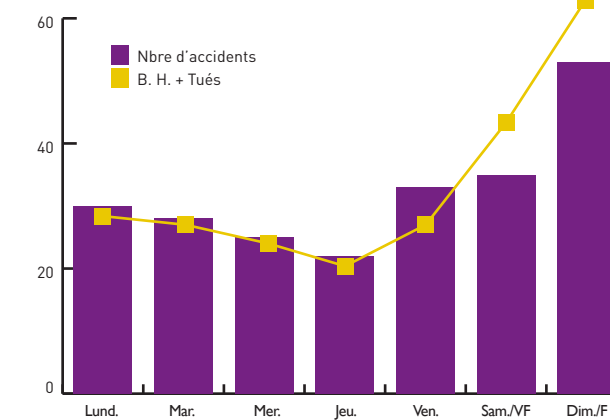


→ **En fonction du sexe** : les hommes ont une conduite plus à risque que les femmes.



→ Quand ?

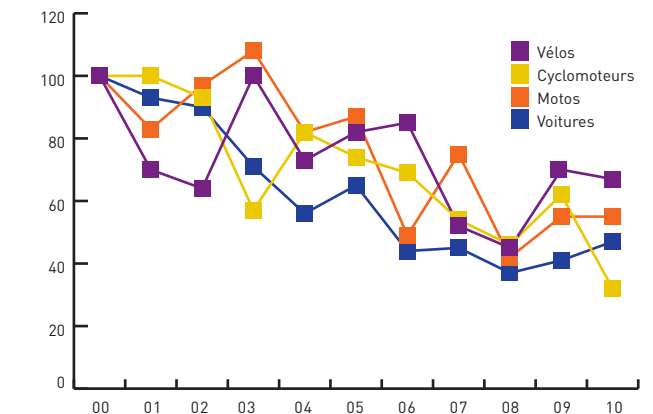
Répartition journalière des accidents en 2010 :



→ **En 2010, on note une forte hausse des accidents les week-ends et jours fériés**, cette hausse n'est pas liée aux sorties de discothèques, la répartition des accidents est homogène sur l'ensemble des plages horaires de la journée. La gravité des accidents est aussi beaucoup plus élevée que durant les autres périodes.

→ Type de véhicule

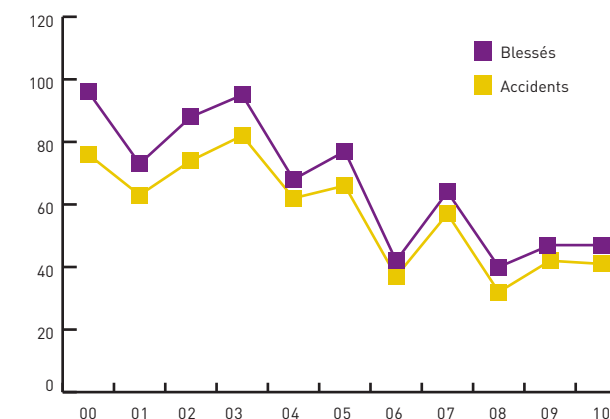
Répartition par type d'usagers depuis 2000 (base 100) :



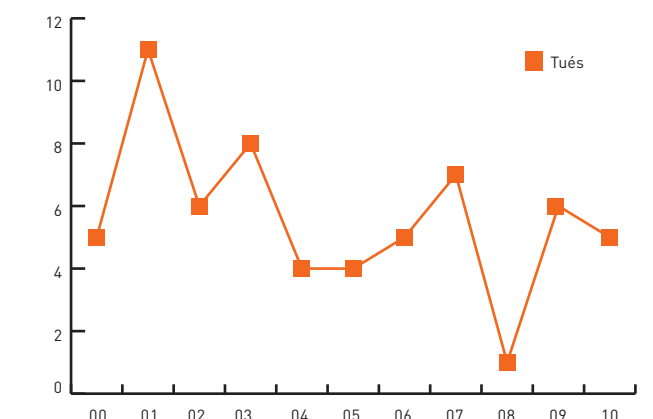
→ **La courbe tend à se stabiliser**, voir baisser pour les accidents impliquant des cyclomoteurs, des vélos et les motos alors que pour les véhicules légers elles progressent pour la deuxième année consécutive.

Motos : évolution de 2000 à 2010 (Savoie)

Evolution des accidents motos depuis 2000 :



→ Pour la France entière les motocyclettes ne représentent que 1,2% du trafic mais 14% des véhicules impliqués dans les accidents corporels comme dans les accidents mortels et 20.8% des tués.



→ En 2010, sur les 5 motocyclistes décédés, 4 avaient plus de 45 ans.

En 2010 en Savoie les motocyclistes ont été impliqués dans 41 accidents corporels (19%) qui ont fait 5 tués (16%).

L'alcool présent dans 16% des accidents corporels est la deuxième cause d'accidents en Savoie après la vitesse (33% des cas). Si la courbe des accidents due à une consommation excessive d'alcool se stabilise, la courbe des accidents avec prise de stupéfiants est en hausse constante depuis 2005 et représente 7% des accidents en 2010.